

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers

en exercice	9
présents	5
Votants	7
procuration	2

L'an deux mil vingt-quatre le vendredi 21 juin, le Conseil Municipal de VALLORCINE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur Jérémy VALLAS, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal le 13 juin 2024

Objet
N° 24/04/12
Remboursement de frais

Présents Monsieur Jérémy VALLAS, Monsieur Jean-François DESHAYES, Monsieur Gérard BURNET, Monsieur François COUTAGNE, Madame Maryvonne ALVARD

Représentés Madame Audrey PENIN donne pouvoir à M. Jérémy VALLAS, Madame Dominique ANCEY donne pouvoir à M. Gérard BURNET

Absents excusés Mesdames Guyonne FOURNIER, Rachel ROUSSET, Audrey PENIN et Dominique ANCEY

Secrétaire de séance Madame Maryvonne ALVARD

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal des demandes de remboursement de frais suivantes :

- Achat de pizza pour la fête des mères par M. COUTAGNE François pour un montant de 100.00€ ;
- Invitation au restaurant du bureau d'études EGIS CONSEIL par M. Jérémy VALLAS pour 113.90€.

Le Conseil municipal, après délibéré et à l'unanimité :

- **AUTORISE** le remboursement de frais de Messieurs François COUTAGNE et Jérémy VALLAS.

Ainsi fait et délibéré,
Au registre suivent les signatures,
Pour extrait conforme,

La secrétaire de séance,
Maryvonne ALVARD



Acte certifié exécutoire le : 02/07/2024
Télétransmis en Préfecture le : 02/07/2024
Notifié ou publié le : 02/07/2024

Le Maire,
Jérémy VALLAS



La présente délibération est transmise à :
Monsieur le Sous-Préfet de Bonneville
Madame le Trésorier de Sallanches

Envoyé en préfecture le 02/07/2024

Reçu en préfecture le 02/07/2024

Publié le



ID : 074-217402908-20240621-24_04_12-DE